



COMMUNIQUE DE LA Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH)

Depuis les manifestations de juin 2025 au Togo, la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) est saisie de plusieurs cas d'allégations de violation des droits de l'homme. Ainsi, la CNDH dans sa mission de protection des droits de l'homme et faisant suite à ses investigations, a élaboré un rapport d'étape sur ces événements qu'elle a soumis à l'Assemblée nationale le 07 juillet 2025.

Pendant que la Commission continue ses investigations pour aboutir à un rapport définitif, elle a eu connaissance d'un cas d'allégations de viol sur une dame survenu le 06 juin 2025 lors de sa garde à vue.

Eu égard à la gravité des faits de viol allégués, la CNDH entend œuvrer pour la manifestation de la vérité afin que les auteurs soient recherchés et punis conformément à la loi.

Fait à Lomé, le 28 Octobre 2025

Le Président



Me Kwao Ohini SANVEE